



Communiqué de presse
18 Avril 2013

Le 19 avril, les 16 000 salariés de STEF fêtent les 20 ANS de leur Plan d'Épargne Entreprise

Un actionariat salarié robuste, à visage humain.

Le 19 avril, dans les 225 sites du spécialiste européen de la logistique du froid, les salariés fêtent les 20 ans de leur PEE. Grâce à ce dispositif, 16,27% du capital du groupe STEF sont détenus par ses salariés, à travers un Fonds Commun de Placement d'Entreprise STEF investi à plus de 90% en actions du groupe. 8 152 salariés (60% des effectifs) ont des parts dans le FCPE STEF.

Au total, en ajoutant les 51,20% du capital détenus par le management, plus des deux tiers du capital du groupe STEF sont aujourd'hui détenus par son encadrement et ses salariés.

Cette répartition originale du capital représente un modèle d'actionariat inédit en France parmi les sociétés cotées de taille comparable et unique en Europe dans le secteur logistique. Pour STEF, elle constitue surtout le socle de son histoire humaine et de sa volonté d'indépendance. A ce titre, les 20 ans du PEE STEF et un taux d'adhésion en progression constante à ce dispositif d'épargne, témoignent du succès interne de ce modèle d'association des salariés au capital de l'entreprise.

Francis Lemor, Président de STEF déclare : *« En 1993, à la constitution du groupe, la Direction générale du groupe a souhaité faire de STEF une entreprise stable et impliquant tous les salariés. Elle a fait le choix décisif de mettre en place un Plan d'Épargne Entreprise qui permet d'associer financièrement les salariés aux résultats de l'entreprise et de les encourager à se constituer une épargne personnelle à long terme. Intimement liée à l'identité et à la culture du groupe, cette démarche a permis de mobiliser dès l'origine l'ensemble du personnel autour d'un projet commun. Cette stratégie d'actionariat s'est poursuivie et renforcée au fil des années. Actuellement, les salariés et les structures d'encadrement sont les premiers actionnaires de STEF : ensemble ils détiennent plus de la moitié du capital (67,47%). »*

Il ajoute : *« Le Plan d'Épargne Entreprise STEF est un atout fantastique qui procure de la visibilité sur le marché et conforte la stabilité de STEF. Une entreprise contrôlée par ses salariés attire beaucoup de sympathie. Elle assure une indépendance indiscutable et une autonomie dans les choix stratégiques à réaliser. Aujourd'hui, STEF célèbre les vingt ans de son Plan d'Épargne d'Entreprise avec la fierté d'avoir construit un bien commun et avec l'objectif de dépasser le cap des 10 000 salariés actionnaires d'ici 2014 ».*

Chiffres clés :

- En France, pour les 20 ANS du PEE STEF, l'abondement en faveur des salariés qui investissent dans le FCPE STEF est équivalent à 100% de leur investissement initial pour la première tranche (de 0 à 200 €).
- L'avoir moyen d'un salarié actionnaire dans le FCPE STEF est de 11 300 €

Contact presse : Catherine MARIE

Tél. : + 33 (0)1 40 74 29 64 - + 33 (0) 6 35 23 10 88

catherine.marie@stef.com